

tre à l'université d'étudier les nouvelles techniques et les nouvelles méthodes à appliquer au traitement des déchets tant domestiques qu'industriels qui, après épuration, rejoindront finalement nos eaux.

Le public s'inquiète des mesures antipollution actuelles. Le contrôle de la pollution sera une entreprise très coûteuse. C'est une lutte à laquelle le public doit se dédier et nous devons chercher le moyen de nous procurer les finances nécessaires pour réaliser ce programme. Le ministre a rappelé tout à l'heure que le principe général du bill était de faire payer les pollueurs. Dans certaines municipalités, comme dans celle que je représente, il y a 50 ans que l'on dépense pour prévenir la pollution tandis que d'autres n'ont rien payé du tout jusqu'ici.

La question des redevances de pollution a été longuement débattue tant en comité qu'à la Chambre et j'en appuie certainement le principe; cela nous permettra de rassembler le capital nécessaire pour payer la construction des usines de traitement et assurer les frais de leurs opérations. Cette formule a été employée avec succès dans la vallée de la Ruhr et nombre de nos municipalités l'examinent. Le bill n'est pas parfait et il faudra peut-être élucider la question des redevances de pollution parce qu'à mon avis les redevances perçues doivent être versées à un fonds qui servira à fournir les installations nécessaires pour le traitement des déchets. Employées de concert avec l'argent dont disposent les municipalités, ces sommes fourniront des capitaux et des fonds d'exploitation pour l'aménagement d'installations d'épuration qui sont nécessaires.

En conclusion, monsieur l'Orateur, c'est à mon avis un jour très important. Nous examinons le projet de loi en vue de la troisième lecture. Je n'appuie certes pas plusieurs des arguments du député de l'opposition qui m'a précédé.

M. Harding: Allons donc, Keith.

M. Hymmen: En général, la pollution est un sujet qui tracasse les gens. Ils sont inquiets et bouleversés. J'ai lu bien des livres de poche qui dépeignent l'avenir horrible qui attend non seulement le Canada mais le reste de l'univers si la pollution n'est pas enrayée. Or, je dois dire que je suis heureux de voir adopter ces mesures destinées à lutter contre la pollution des eaux et j'espère qu'à la session prochaine nous traiterons de la pollution de l'air et de l'environnement afin de pouvoir transmettre un environnement convenable aux générations futures.

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire

quelques mots avant que le projet de loi soit définitivement adopté. Le comité a siégé pendant des semaines et des mois et, à titre de président, je tiens à dire qu'en dépit de toutes les divergences d'opinions survenues au cours de ces 36 réunions, qui parfois invitaient la présidence aux dépassements, je remercie les membres du comité des belles leçons qu'ils m'ont enseignées au cours des dernières semaines.

Je tiens à commenter l'un des principes fondamentaux du bill: le concept de la gestion des eaux des bassins hydrographiques. Vers la fin d'avril, le ministre fédéral des Pêches et des Forêts (M. Davis) et le ministre ontarien des Terres et des Forêts ont fait une déclaration concernant la pollution de l'Outaouais. On compte que l'Outaouais deviendra l'une des zones de gestion des bassins hydrographiques dont il est précisément question dans la loi. Ici même, j'ai demandé de quelle partie de l'Outaouais parlaient les ministres. D'après le compte rendu le ministre (M. Davis) aurait dit que le programme englobera une zone située entre Ottawa et Hull et l'aval de la rivière. Les media ont rapporté la déclaration, mais en indiquant que tout l'Outaouais était pollué. Les media ont diffusé ce renseignement dans tout le Canada, de même qu'à la frontière du sud, et les réseaux des États de New York et de l'Ohio s'en sont emparés. Il s'ensuit que l'industrie touristique dans la vallée du Haut-Outaouais a reçu un certain nombre d'annulations de la part d'estivants qui, paraît-il, ne veulent pas venir dans ces centres touristiques parce qu'ils ont entendu dire que l'Outaouais était pollué. Les media ont diffusé ce renseignement en termes généraux sans préciser les régions en cause.

• (5.40 p.m.)

Si j'en parle aujourd'hui, c'est surtout pour signaler que les media ont beaucoup nui à l'industrie touristique dans la vallée de l'Outaouais, surtout dans ma région. J'espère que les media remédieront à la situation, surtout en ce qui a trait à l'État de New York et aux États américains frontaliers. Le projet visant ce bassin fluvial est important. C'est ce que je tiens à souligner. En vertu du concept de la gestion des bassins, ces eaux seront vérifiées continuellement. On ne fera pas soudainement état de la pollution d'un bassin fluvial. On n'aura pas à y interdire la pêche avant de procéder à une vérification. Les grands bassins visés par la loi à l'étude seront constamment surveillés, ce qui est très important.